

Séance ordinaire du conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 11 août 2008 à 20h00, à la salle de délibérations du conseil, sous la présidence de son Honneur le Maire, M. Jacques Séguin.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants:

Jean-Guy Lafaille, délégué à la voirie - district #1  
 Denis Gravel, délégué à l'administration - district #2  
 Robert Beauchamp, délégué au CLD - district #4  
 Normand Clermont, délégué à l'hygiène du milieu - district #5  
 Marie-Claude Galland Prud'Homme, déléguée aux loisirs – district #6

Absence motivée

Alexander Tomeo, délégué à la sécurité - district #3

ANNIVERSAIRES DU MOIS:	7 août:	Robert Beauchamp
	24 août:	Jacques Séguin
FÊTE LÉGALE DU MOIS:	aucune	

ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour
- 2.- Adoption des procès-verbaux du 7 et du 14 juillet 2008
- 3.- Adoption des comptes à payer au 31 juillet 2008

ADMINISTRATION

- 4.- Ajustement de taxes - dépôt
- 5.- Ministère des Affaires municipales et des Régions/indicateur de gestion 2007 – dépôt
- 6.- Délégation des pouvoirs nécessaires à demander des soumissions pour les assurances collectives
- 7.- Avis de motion/règlement 337-7-08 autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale commune de la ville de Deux-Montagnes afin notamment de permettre à la ville de Saint-Eustache de soumettre son territoire à la compétence de cette cour
- 8.- Avis de motion/règlement 433-08 établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la municipalité de Pointe-Calumet.

VOIRIE

- 9.- Déneigement/soumissions par appel d'offres public/autorisation
- 10.- Pavage – rue André-Soucy (entre la 50<sup>e</sup> et 51<sup>e</sup> Avenue)/décompte progressif #1/autorisation de paiement
- 11.- Travaux de revitalisation du boul. de la Chapelle – Phase II/services professionnels pour surveillance des travaux/soumission par invitation/autorisation
- 12.- Travaux de revitalisation du boul. de la Chapelle/Phase II/devis #2008-01/adoption de la grille d'évaluation
- 13.- Travaux de revitalisation du boul. de la Chapelle/Phase II/comité de sélection/nomination
- 14.- Parole à l'auditoire
- 15.- Levée de la séance

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

08-08-135 Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
et APPUYÉ par Marie-Claude Galland Prud'Homme

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 ET DU 14 JUILLET 2008

08-08-136 Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille  
et APPUYÉ par Normand Clermont

QUE les procès-verbaux du 7 et du 14 juillet 2008 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 31 JUILLET 2008

08-08-137 Il est PROPOSÉ par Denis Gravel  
et APPUYÉ par Jean-Guy Lafaille

QUE les comptes à payer au 31 juillet 2008 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AJUSTEMENT DE TAXES- DÉPÔT

La Directrice générale dépose au conseil l'ajustement de taxes pour le mois de juillet 2008, lequel confirme un montant total de 77 797,75 \$.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS/  
INDICATEUR DE GESTION 2007 – DÉPÔT

La Directrice générale, Madame Chantal Pilon, dépose au Conseil municipal, les indicateurs de gestion pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2007, conformément à l'article 17.6.1 de la Loi sur le Ministère des Affaires municipales et des Régions, et l'Arrêté du ministre en date du 21 mai 2004.

DÉLÉGATION DES POUVOIRS NÉCESSAIRES À DEMANDER DES  
SOUSSIONS POUR LES ASSURANCES COLLECTIVES

08-08-138 ATTENDU QUE la municipalité de Pointe-Calumet accepte la recommandation du Groupe financier AGA inc. de procéder à un appel d'offres pour son régime d'assurance collective;

075

ATTENDU QUE le Groupe financier AGA inc. agit à titre d'expert conseil dans le cadre du regroupement ainsi que pour la municipalité et ses employés;

ATTENDU QU'il est nécessaire pour la municipalité dans le cadre du regroupement de déléguer à l'une des municipalités du regroupement les pouvoirs nécessaires pour demander des soumissions par voie d'appel d'offres public;

EN CONSÉQUENCE :

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel  
Et APPUYÉ par Normand Clermont

ET EST RÉSOLU QUE la municipalité de Pointe-Calumet délègue à la Ville de St-Georges les pouvoirs nécessaires, afin de demander des soumissions pour le régime d'assurance collective de chacune des municipalités formant le regroupement de Québec-Beauce-Portneuf-Mauricie-Laurentides et ce, par l'intermédiaire du Groupe financier AGA inc. agissant à titre de consultant expert en assurance collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08-08-139 AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT 337-7-08 AUTORISANT LA CONCLUSION D'UNE ENTENTE MODIFIANT L'ENTENTE RELATIVE À LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE DEUX-MONTAGNES AFIN NOTAMMENT DE PERMETTRE À LA VILLE DE SAINT-EUSTACHE DE SOUMETTRE SON TERRITOIRE À LA COMPÉTENCE DE CETTE COUR

QUE le conseiller Denis Gravel donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure, un règlement autorisant la conclusion d'une entente modifiant l'entente relative à la Cour municipale commune de la Ville de Deux-Montagne afin notamment de permettre à la Ville de Saint-Eustache de soumettre son territoire à la compétence de cette Cour. Ledit règlement sera adopté conformément à la Loi sur les Cours municipales.

08-08-140 AVIS DE MOTION/RÈGLEMENT 433-08 ÉTABLISSANT UN TARIF APPLICABLE AUX CAS OÙ DES DÉPENSES SONT OCCASIONNÉES POUR LE COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET

QUE le conseiller Denis Gravel donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure, un règlement établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la municipalité de Pointe-Calumet.

08-08-141 DÉNEIGEMENT/SOUMISSIONS PAR APPEL D'OFFRES PUBLIC/ AUTORISATION

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille  
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER la Directrice générale, Madame Chantal Pilon, à demander des soumissions par appel d'offres public, pour le déneigement et l'épandage d'abrasif sur le territoire de la Municipalité de Pointe-Calumet.

076

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PAVAGE – RUE ANDRÉ-SOUCY (ENTRE LA 50<sup>E</sup> ET 51<sup>E</sup> AVENUE)/  
DÉCOMPTE PROGRESSIF #1/AUTORISATION DE PAIEMENT

08-08-142

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel  
Et APPUYÉ par Robert Beauchamp

D'AUTORISER le paiement du décompte progressif # 1, au montant de 38 801,02 \$ à la firme Asphalte J.J. Lauzon Ltée, dans le cadre des travaux de pavage sur la rue André-Soucy, entre la 50<sup>e</sup> et la 51<sup>e</sup> Avenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE REVITALISATION DU BOUL. DE LA CHAPELLE/PHASE  
II/SERVICES PROFESSIONNELS POUR SURVEILLANCE DES  
TRAVAUX/SOUMISSION PAR INVITATION/AUTORISATION

08-08-143

Il est PROPOSÉ par Denis Gravel  
Et APPUYÉ par Jean-Guy Lafaille

QUE la directrice générale, Madame Chantal Pilon, soit autorisée à demander des soumissions par invitation, pour des services professionnels pour la surveillance des travaux de revitalisation du boul. de la Chapelle/Phase II.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE REVITALISATION DU BOUL. DE LA CHAPELLE/PHASE  
II/DEVIS #2008-01/ADOPTION DE LA GRILLE D'ÉVALUATION

08-08-144

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille  
Et APPUYÉ par Denis Gravel

QUE la grille d'évaluation incluse dans le document d'appel d'offres de services professionnels pour la surveillance des travaux, devis #2008-01, dans le cadre des travaux de revitalisation du boul. de la Chapelle/Phase II, soit adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX DE REVITALISATION DU BOUL. DE LA CHAPELLE/PHASE  
II/COMITÉ DE SÉLECTION/NOMINATION

08-08-145

Il est PROPOSÉ par Jean-Guy Lafaille  
Et APPUYÉ par Denis Gravel

QUE le conseil municipal de Pointe-Calumet nomme les personnes suivantes sur le comité de sélection, pour l'étude des soumissions de services professionnels pour la surveillance des travaux de revitalisation du boul. de la Chapelle/Phase II, à savoir :

Madame Chantal Pilon, directrice générale

Madame Chantal Pilon est aussi nommée à titre de « secrétaire du comité de sélection ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PAROLE À L'AUDITOIRE

LEVÉE DE LA SÉANCE

08-08-146

Il est PROPOSÉ par Normand Clermont  
et APPUYÉ par Marie-Claude Galland Prud'Homme

QU'À 20h20, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

JACQUES SÉGUIN, maire

CHANTAL PILON, directrice générale